



EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20^e séance du mardi 30 mai 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2023/07 de la Municipalité, du 2 février 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner ce préavis ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité une subvention d'investissement de CHF 140'000.- en faveur de la paroisse catholique Notre-Dame, afin de procéder aux travaux de relevage complet de l'orgue ;
2. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 33.331500 du Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers ;
3. de faire figurer sous la rubrique 33.390901 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi trente mai deux mille vingt-trois.

La présidente :



Le secrétaire :